

DC158

12

S5

V.3

1903-12



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ

LIVRE TROISIÈME

SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

CHAPITRE PREMIER

Le Clergé réfugié en Angleterre

I. La proscription en masse de tout un clergé, fait unique dans l'histoire. — L'Église de France sur tous les chemins de l'exil. — Evêques chassés les premiers. — Les départs précipités empêchent d'emporter aucune ressource. — Tel s'échappe « presque nu ». — Ils sont encore détrossés à la frontière. — Contraste entre l'opulence de la veille et la ruine du lendemain. — Bonne contenance devant le spectre de la misère. — Dans quels pays on se disperse. — Le dénuement de leurs prêtres qui, chassés à leur tour, vont les rejoindre, aggravera la détresse commune. — II. Réception mémorable en Angleterre. — « Venez, venez ! » leur crie Burke. — Soupir de soulagement des proscrits quand le bateau les arrachés à leurs persécuteurs. — Ne plus entendre la *Carmagnole*, le *Ça ira*. — Outre la sécurité donnée, grandeur des secours. — Toute une nation qui se lève pour les accueillir. — Quelques voix discordantes. Railleries sur l'habit râpé et étrange des exilés. — Dans l'organisation des secours, rôle extraordinaire joué par l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, M. de la Marche. — III. Trois courants d'émigration en Angleterre. — Les réfugiés à Jersey. — Chiffre des débarqués en Angleterre. — La faim de Chateaubriand. — Les évêques obligés de recourir au comité des secours. — Emplois divers et métiers pour vivre. — Travail et prière, des sept cents prêtres logés au château de Winchester. — Rôle admirable de la marquise de Buckingham. — IV. M^{me} Silburn est plus admirable encore. — Rôle de Burke qui est sous le charme de l'Église de France. — Intervention du gouvernement avec Pitt et le roi. — Les sympathies de l'Église anglicane. — Étonnante liberté donnée à nos prêtres dans cette ville ennemie du papisme. — Éclat du culte dans la chapelle française de King-Street. — Un sermon mélancolique. — V. Hostilités du bas peuple jaloux de ces charités. — Coups et blessures. —

007342

Quelle situation, quel contraste entre les splendeurs d'hier et l'infortune présente ! M. de La Rochefoucauld, cardinal de Rouen, est à peine débarqué à Douvres, le 20 septembre 1792, que son chanoine, l'abbé Baston, est en quelque sorte étourdi du nouveau coup qui frappe cette noble victime. « Quel changement, dit-il, et combien je fus ému ! Il paraissait être redevenu le pâtre des montagnes dont la Providence l'avait tiré plus de soixante ans auparavant. Dès qu'il m'aperçut, ses bras s'ouvrirent et sa joue me donna un baiser silencieux et prolongé, qui raconta à mon cœur tous les malheurs de l'illustre et respectable vieillard ¹. »

Les conditions du départ vont mettre aux prises ces prélats avec un ennemi qu'ils n'ont jamais connu, — eux les grands seigneurs, les hauts dignitaires d'une Église opulente, — la misère. Ah ! cette prévision n'a pas ébranlé leur courage dans la grande lutte contre la Constitution civile du clergé. « Il vaut mieux périr avec honneur devant Dieu et devant les hommes », disait l'évêque de Carcassonne. — « Placés entre le parjure et la perspective effrayante de la faim, s'est écrié l'évêque de Dax, notre choix sera bientôt fait. Nous porterons nos regards vers l'éternité ; nous les porterons vers le tombeau dans lequel on veut nous ensevelir, nous en mesurerons de sang-froid la profondeur. » On le voit, quand le spectre de la faim s'est présenté pour la première fois à leur esprit, cette vision lugubre n'a pu les faire hésiter un instant entre leur conscience et leur situation. La foi de l'évêque est venue fortifier ici le cœur du gentilhomme, et ils ont pu écrire, en partant, sur le fronton de leur palais

Lettre de l'Évêque du Puy, 15 octobre 1792. — « Une fausse sécurité nous a aveuglés, écrivait, le 2 avril 1794, M. de Nicolai, évêque de Béziers. On a négligé de prendre des précautions. Toutes nos richesses qui nous ont échappé donnent des armes bien fortes contre nous à nos persécuteurs dans cet horrible siècle de corruption. »

¹. Abbé Loth, *Histoire du cardinal de La Rochefoucauld pendant la Révolution*, 1893, in-8°, p. 384.

épiscopal, comme Pisani de la Gaude, évêque de Vence : *Æquus Dominus dedit, Dominus abstulit. Sit nomen Domini benedictum*. Malgré cette crânerie dans le sacrifice, la réalité n'en sera pas moins terrible. Il va être dur de manquer de tout à des hommes qui n'ont jamais manqué de rien, et le long support d'une gêne incessante, d'une persistante misère, est une épreuve autrement redoutable que la perspective d'une pauvreté entrevue dans le lointain et vaillamment acceptée.

Une circonstance va singulièrement aggraver pour eux les difficultés de l'exil, c'est qu'ils ne sont pas seuls. Les lois de déportation jettent à leur suite les masses profondes du clergé secondaire. Le premier décret, du 27 mai 1792, a donné aux directoires des départements le droit de chasser du territoire français les prêtres insermentés de leur ressort. Trois mois après, le décret du 26 août, bien plus terrible, prescrit le bannissement, « dans quinzaine, de tous les ecclésiastiques qui étant assujettis au serment... ne l'ont pas prêté, ou après l'avoir prêté l'ont rétracté », à l'exception des infirmes et des sexagénaires ¹. Qu'on se figure des milliers de prêtres mis en branle sur toute la surface du territoire, obligés de se présenter devant les municipalités pour déclarer leur nom, prénoms, profession, les causes de leur déportation, c'est-à-dire tout ce qui pouvait les signaler à la colère publique. Justement, au moment où ils font ces démarches, où ils sont déjà en route, la nouvelle des horribles massacres de Septembre accomplis à Paris se propage comme une trainée de poudre et vient surexciter les passions populaires. Puisqu'on tape si fort à Paris, à Versailles, pour quoi ne pas décharger quelques coups, en province, sur

¹. Voir pour les sexagénaires internés appartenant au diocèse d'Albi, Élie ROSSIGNOL, *Les Prêtres du département du Tarn pendant la Révolution*, 1894, in-8°. Qu'il me soit permis de citer (*Ibid.*, p. 194) Pierre Sicard, curé de Saint-Pierre (Giroussens), reclus à la Chartreuse de Castres, le 30 avril 1793, qui y mourut le 9 septembre suivant, âgé de 72 ans.

ces fuyards désarmés et réfractaires, qui passent à l'étranger? On les insulte, on les frappe, on en tue. Le 31 août 1792, raconte l'abbé Baston, huit mille prêtres sont à Rouen, se proposant de sortir de France conformément au décret qui les bannit. Leur passeport est en règle. Ils n'ont avec eux que quelques hardes, un peu d'argent et leur bréviaire. Or les bateaux qui les emportent sont à tout instant arrêtés, affamés, par les populations riveraines. Le bruit se répand qu'ils sont armés, qu'ils vont rejoindre les ennemis de la France. Des volontaires, des paysans montés sur les navires, s'étonnent de ne trouver ni armes ni ennemis, et néanmoins les consignent à bord pour les faire comparaître devant le maire.

Malgré ces vexations, la masse des déportés échappe au complot d'extermination qu'avaient formé quelques hommes de sang. Presque en même temps, de toutes les frontières partent des flots d'émigrants, fuyant les forcenés qui les traquent. Les prêtres de Normandie, de Bretagne et, dans une moindre proportion, de quelques provinces du Centre passent en Angleterre et à Jersey. Chaque bateau qui arrive à Douvres est rempli d'exilés. Le clergé du Nord est à un pas de la Belgique, celui de l'Est trouve aussi, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, un refuge assez rapproché. Dans le Sud-Ouest, la Savoie, l'Italie attirent naturellement les prêtres de ces contrées. Enfin les provinces du Midi jusqu'à la Loire poussent vers l'Espagne des milliers de fugitifs. Ou bien, ils y arrivent par terre à travers les gorges des Pyrénées, ou bien ils débarquent par bandes sur les rivages de la Corogne, de Santander, de Bilbao, de Saint-Sébastien et de Barcelone.

On le voit, ce n'est plus quelques chefs, c'est une armée entière qu'il faudrait nourrir en pays étranger. Et cette armée n'a aucune provision. C'est une légion de malheureux arrachés tout à coup à leur église, à leur foyer, par

une loi impitoyable, poussés comme des troupeaux hors de la France, dépouillés à la frontière des petites ressources qu'ils auraient pu se procurer à la hâte. Car les simples prêtres ont été détroussés comme les évêques. Les espèces sonnantes, les rares louis, écus de France, qu'ils avaient pu se procurer au départ leur sont volés sous prétexte de ne point laisser partir l'argent du pays. En retour, on leur remet parfois quelques assignats, en leur donnant l'ironique assurance qu'ils ont cours en Europe.

Les voilà dehors, ne sachant où porter leurs pas, poursuivis encore au-delà des frontières par leurs persécuteurs. L'un d'eux, le chanoine Berlioz, parle de cinq cents de ses confrères à Chamonix qui fuient devant l'invasion de l'armée française, et, pour mieux se dissimuler, sont travestis en matelots, en ouvriers, en marchands, avec leur havresac et leurs paquets sur le dos. « C'était, dit-il, un spectacle singulier de voir ainsi des troupeaux de prêtres de tout âge et de tout rang errer à pied dans des montagnes et des pays presque inaccessibles, trouvant à peine la plus grossière nourriture et obligés le plus souvent de coucher sur la paille ou dans des écuries. Je puis assurer cependant, ajoute le narrateur, que pendant toute la route je n'ai pas entendu la moindre plainte. »

La situation des évêques va donc s'aggraver de toute la détresse de leur clergé. Il était du devoir de ces prélats de ne pas penser qu'à eux-mêmes. Ils ne pouvaient oublier, abandonner dans l'exil les prêtres qui s'étaient associés à leur sort. Par leur exemple, par leurs mandements enflammés, leurs ordres et leurs supplications, ils les avaient poussés, entraînés à résister à la Constitution civile du clergé. Il fallait maintenant tendre la main à ces infortunés, atténuer dans la mesure du possible leurs privations, et employer à les servir tous les moyens que leur qualité de pontife et leurs relations de

gentilshommes mettaient à leur disposition. Ils ne faillirent pas à cette tâche.

Il suffit de connaître les prodiges de bienfaisance accomplis par les évêques au temps de leur prospérité envers des malheureux de tout genre, des inconnus, des indifférents, pour deviner quelle sera, même dans l'adversité, leur sollicitude envers leurs prêtres. La générosité, la noblesse de cœur leur étaient si naturelles qu'ils n'avaient pas, semble-t-il, grand mérite à donner. Mais là où la charité devient une vertu héroïque, c'est lorsqu'on se dépouille pour les autres au moment où l'on va manquer de tout pour soi-même.

Les prélats français avaient prodigué les exemples de cette sublime imprévoyance. Nous avons vu la belle imprudence d'un Pressigny, évêque de Saint-Malo, d'un La Luzerne, évêque de Langres, qui, partant pour l'exil ou déjà aux prises avec la misère, sacrifient pour leurs subordonnés toutes leurs ressources. Ils n'avaient point été les seuls à s'oublier ainsi. D'autres, tels que les évêques de Dax, du Puy, peuvent se rendre le témoignage d'avoir épuisé pour leur clergé ou leurs pauvres les provisions de l'exil¹.

Que leur restera-t-il à faire quand ils n'auront plus rien à donner, quand ils ne pourront fournir aux autres le morceau de pain qu'ils n'ont peut-être pas pour eux-mêmes ? Ils pourront encore protéger, recommander, essayer d'emprunter pour les empêcher de mourir de

1. L'évêque de Dax parle de ses charités « dans un moment où une sage prévoyance pourrait nous autoriser à nous précautionner contre l'avenir qui nous attend ». CIROT DE LA VILLE, *op. cit.*, p. 96. — M. de Galard, évêque du Puy, a donné à ses prêtres sans compter, sans calculer, écrit-il, « la durée de notre exil ». Il apprend, à Saint-Maurice en Valais, que les pauvres de l'hôpital de Monistrol manquaient de pain. Il envoie immédiatement l'argent nécessaire pour acheter dix-huit setiers de blé, au moment où le setier vaut 152 francs. C'était épuiser ses dernières ressources, se condamner à vivre comme un pauvre à Saint-Maurice et bientôt à falloir tendre la main à Pie VI. — Pour M. de Pressigny et M. de La Luzerne, cf. nos *Evêques avant la révolution*, pp. 498, 499.

faim. La famille ecclésiastique brisée en France se reforme dans les pérégrinations de l'exil. Quelle doit être l'émotion de ces prélats conduits par les hasards de la route dans les lieux mêmes où se sont réfugiés leurs inférieurs ! Le malheur commun a rapproché les distances. « L'égalité de misère nous a mis au même niveau », écrit l'évêque de Béziers, M. de Nicolai. Prêtres et évêques vont donc souffrir ensemble, les plus heureux, ou plutôt les moins malheureux, les grands chefs prêtant secours aux plus humbles.

Des documents nombreux¹, des Mémoires, les relations même des proscrits nous permettent de les suivre dans leurs lointains exils. On s'est beaucoup occupé jusqu'ici de l'émigration laïque qui, par sa variété même, ses péripéties, et parfois ses scandales, offrait un attrait à la curiosité publique. Il nous semble que l'émigration ecclésiastique ne manque ni d'intérêt ni d'incidents.

1. THEINER, *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de France, 1790 à 1800, 1857*, 2 vol. in-8°. — *Mémoires de l'abbé Baston* publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par M. l'abbé LOTH, 1897-1899, 2 vol. in-8°. — Abbé JÉRÔME, *Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse, 1897*, in-8°. — *Mémoires de famille de l'abbé Lambert sur la Révolution et l'émigration, 1894*, in-8°. — PLASSE, *Le Clergé de France réfugié en Angleterre, 1886*, 2 vol. in-8°. — BARRUEL, *Histoire du clergé de France pendant la Révolution française, 1897*, t. II. — Abbé LOTH, *Histoire du cardinal de La Rochefoucauld, 1793*, in-8°. — *Six années de la Révolution française ou Précis des principaux événements correspondant à la durée de ma déportation, de 1792 à 1797*, par F. D** (abbé François Delestre), 1819, in-8°, 434 pages. — *Journal d'émigration de l'abbé Henry, de 1792 à 1802*, publié par les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 2^e série, t. X, p. 207. — *Mémoires de l'abbé Traizet*, chanoine de Soissons, sur son émigration, 1875, in-8°. — *Mémoires de l'abbé J.-P. Fleury*, ancien curé de Vieuvy, 1874. — *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France*, par l'abbé DE LUBERSAC, 1802. — M. Victor Pierre a publié des articles très informés sur l'émigration ecclésiastique dans la *Revue des questions historiques : L'Abbé de Montrichard et l'émigration française à Fribourg* (janvier 1896); *Le Clergé français en Allemagne pendant la Révolution* (janvier 1898); *Le Clergé français en Savoie et en Piémont*, d'après les souvenirs inédits du chanoine Berlioz (juillet 1898); *Le Clergé français en Angleterre* (octobre 1899); *Un curé de Normandie réfugié en Angleterre, l'abbé Gaudemetz* (octobre 1900). — Enfin les documents que nous avons puisés aux *Archives des affaires étrangères*.

II

L'Angleterre, par son voisinage même de la France, par la grandeur de l'hospitalité qu'elle accorda au clergé français, attire tout d'abord notre attention. Pendant que François de Neufchâteau signifiait du haut de la tribune législative le congé aux déportés avec des paroles de haine, Burke leur criait à son tour du haut de la tribune du Parlement de Londres : « Venez, venez rendre témoignage de notre tolérance, pontifes et pasteurs dépouillés, chassés et proscrits, venez parmi nous... Venez aussi, filles de Saint-Vincent de Paul, anges de la charité chrétienne. »

Cet appel a été entendu, devancé même. Les exilés se présentent en masse. Chaque bateau arrivant à Douvres les débarque par centaines. L'un d'eux, l'abbé Barruel, nous dépeint, en traits saisissants, les émotions qui faisaient battre leur cœur en mettant le pied sur le rivage hospitalier de l'Angleterre. Le sentiment qui domine tous les autres est celui de la sécurité reconquise. Ils avaient enfin échappé à leurs persécuteurs. « Il faut, dit-il, avoir vécu trois ans en France, au milieu des constitutionnels, des girondins, des maratistes, des jacobins de toute espèce, pour comprendre l'impression de sérénité et de paix que nous éprouvâmes tout à coup. C'était le doux réveil de l'âme qui, longtemps tourmentée de l'image des monstres, des furies, sort de ce rêve affreux. » Comment rendre la sensation, le charme « de ce premier repos de l'homme » transporté tout à coup d'une terre en révolution et en feu, dans un pays où l'océan, les mœurs publiques, la force des lois, assuraient l'inviolabilité de chacun ? A chaque village que nous traversions sur notre route, s'écrie Barruel, nous nous disions les uns aux autres : « Que ce silence est doux ! Ici on n'entend plus le cannibale *Ça*

ira, ni la terrible *Carmagnole*, ni ces tambours sans cesse appelant ou des sectionnaires en délire ou des nationaux, des fédérés, des patriotes toujours prêts à tuer. Ici on ne voit plus ces milliers de baïonnettes levées, de piques toujours menaçantes, de sabres toujours nus. » Les voyageurs, en constatant l'accueil empresse des habitants du pays, se communiquaient ces réflexions : « Comme ils nous regardent, avec quel intérêt leurs yeux se reposent sur nous ! Comme ils semblent nous dire : Que vous avez souffert ! Venez et abordez. Ici vous n'avez rien à craindre ¹. »

Il fallait noter, comme première marque distinctive de l'émigration ecclésiastique en Angleterre, le sentiment de sécurité absolue qu'y éprouvèrent les exilés, sécurité qu'ils ne devaient rencontrer nulle part au même degré. L'évêque de Carcassonne, M. de Vintimille, réfugié en Italie, s'applaudissait d'avoir mis les Alpes « entre lui et la régénération française ». La séparation n'était pas suffisante ; il dut fuir encore plus loin devant la régénération française acharnée à sa poursuite.

Un autre caractère de l'hospitalité anglaise, outre l'assurance qu'elle donnait aux proscrits, fut la grandeur des secours que toutes les classes dirigeantes de la nation procurèrent à nos malheureux exilés. Quant on relit aujourd'hui, à travers cent ans, l'histoire de cette émigration en Angleterre, on reste émerveillé de la réception

1. BARRUEL, *op. cit.*, t. II, p. 211-212. — Tous les documents disent les alarmes et les angoisses du départ. Un prêtre raconte en ces termes son embarquement au Tréport à deux heures de la nuit : « La municipalité, dit-il, arriva avec tous les attributs de sa dignité. Un piquet de gardes nationaux se forma en deux haies, et l'on commença l'appel nominal. Chacun défilait à son tour entre les baïonnettes. L'embarquement se fit avec ordre. Le morne et profond silence des spectateurs montrait assez que les cœurs n'étaient pas fermés à la compassion... Nous n'avions pas plutôt quitté la côte que nous commençons à dilater nos cœurs longtemps inquiétés par des craintes sans cesse renaissantes. » Abbé F. DELESTRE, *op. cit.*, p. 18-19. — L'abbé Gaudemetz écrit : « Pas un de nous n'avait sauté dans le bateau sans éprouver le même plaisir qu'on éprouve à saisir une planche après le naufrage. La gaieté rayonnait sur nos fronts, et pour la première fois peut-être on enviait notre sort. »

Malgré cette tache, grandeur de l'hospitalité anglaise. — Chiffres atteints. — Soins donnés à nos prêtres. — Hommage rendu par Pie VI à l'Angleterre. — Notre clergé y sème le catholicisme.

I

Il nous faut suivre les évêques et les prêtres français sur les chemins de l'exil. Cette expulsion en masse est un fait unique dans l'histoire des peuples. Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'une grande nation chassant, et, comme disaient ses meneurs, vomissant tous les ministres de son culte, tout être portant une livrée religieuse. A un moment donné, on vit sur tous les points du territoire des évêques dont les prédécesseurs avaient fait la France, des prêtres, gardiens séculaires de la moralité et de la conscience publique, arrachés à leurs autels, à leurs foyers, et poussés violemment hors des frontières. Sur les routes, dans les sentiers détournés, sur les fleuves, dans l'obscurité des forêts, dans les cols étroits des montagnes, dans les ports, partout où s'ouvre une issue vers l'étranger, se pressent des milliers de malheureux fuyant les coups des assassins qui les traquent.

Les prélats partent les premiers. Plus en vue par leur dignité même, sommés parfois sous peine de mort de faire place aux intrus envoyés par la Constituante, ils résistent, protestent, plaident, font face à l'orage, mais finalement doivent céder à une pression terrible. Ils se retirent, quand cela est possible, avec la noblesse de leur rang, de leur caractère et de leur race, en évêques et en gentilshommes, tels M. de Thémines, évêque de Blois, M. de Bourdeilles, évêque de Soissons. Mais ces sorties presque triomphales sont l'exception. Nous voyons ces prélats : les uns, comme les évêques de Noyon, de Vannes, de Lisieux, de Senez, de Gap, trainés en prison ou devant les tribunaux ; les autres, comme les évêques du Puy, de

Nancy, de Châlons-sur-Marne, de Castres, de Meaux, de Tréguier, de Bayeux, échappant avec peine à la poursuite des sicaires. L'évêque de Dijon, M. de Mérimville, a été « totalement dépouillé » durant sa détention à Paris, lors des massacres de Septembre. « L'argent destiné pour mon émigration, dit-il, meubles, vêtements, argenterie, tout a été enlevé, jusqu'aux marques extérieures de mon épiscopat. » Il est obligé de se sauver *presque nu*. Cette expression énergique dépeint bien la situation. Les bateliers qui emmènent l'évêque de Léon, M. de la Marche, fuyant les assassins envoyés à sa poursuite, sont obligés de lui prêter des souliers. M. d'Aviau, archevêque de Vienne, ayant quitté à la hâte sa ville épiscopale, sans autres réserves que quelques hardes, le séminaire d'Annecy, où il a cherché refuge, est obligé de l'habiller. A Pise, un simple prêtre devra procurer un vêtement à un évêque réduit à la mendicité ¹. Les maigres provisions qu'on a réussi à emporter parfois en vue de l'exil sombrent à la frontière. M. de Coucy, évêque de La Rochelle, a perdu ses dernières ressources par la confiscation de 2,000 écus que le gouvernement a fait saisir à Bayonne. M. de Mercy, évêque de Luçon, surpris à Chambéry par l'invasion des Français, s'enfuit précipitamment, y abandonnant la petite somme qui devait servir à son soutien et à celui de sa famille ².

1. LYONNET, *Histoire de M^{sr} d'Aviau*, 1847, 2 vol. in-8, t. I, p. 399. — LAUGIER, *Le Schisme constitutionnel dans le Var*, 1897, p. 148.

2. Il écrivait de Soleure, le 3 octobre 1792 : « Le premier asile que j'avais choisi, j'ai été obligé de l'abandonner et de fuir : je m'y étais réuni à ma famille, et m'en voilà séparé. Une invasion subite de la Savoie a fait fuir au même instant tous les émigrés français. Ils ont fui à pied, laissant tout ce qu'ils avaient pu conserver, et tous ignorent encore s'ils pourront recueillir et ravoïr ce qu'ils ont été forcés d'abandonner. J'ignore encore ce que sont devenus mes parents, leurs effets et les miens. » *Lettre inédite de M. de Mercy*. Nous devons à l'obligeance de M. Bourloton la communication de la très importante correspondance inédite de M. de Mercy, évêque de Luçon, laquelle forme plusieurs volumes. Nous aurons plusieurs fois l'occasion de la citer. — « Rien de pareil à la fugue de la Savoie ; les troupes allaient plus vite que les prêtres. »